

27 AVRIL 1958 – 27 AVRIL 2013

IL Y A 55 ANS LE PEUPLE TOGOLAIS IMPOSA SON DROIT À L'INDÉPENDANCE

**« Nous avons été balayés. Ce fut, à
la grande surprise de nos vainqueurs,
un véritable raz-de-marée ».**

Dr. Robert Ajavon¹

**« Les faits sont les faits ; hors
d'eux tout est chimère ».**

Jean Bidault²

Drôlement surpris par l'éblouissante victoire des patriotes togolais authentiques aux élections du 10 décembre 1946, qui portèrent le Député Martin Aku au Palais Bourbon à Paris, les Colonialistes français sursautèrent et jurèrent que ces patriotes du *Comité de l'Unité Togolaise (CUT)* ne devraient plus jamais, au grand jamais gagner des élections au Togo tant que ce territoire serait sous leur mandat. Et ils tinrent parole ! Pourquoi ? Parce que, aussi petit soit-il, si le Togo leur tombait de la gueule à l'époque, tout leur empire colonial allait leur échapper du coup !!!

Ainsi donc, après la mémorable date du 10 décembre 1946, les authentiques nationalistes togolais n'allaient effectivement plus jamais gagner quelques élections que ce fussent. Et ce, jusqu'au 27 Avril 1958. À telle enseigne qu'à partir d'un certain temps, ces nationalistes ne se préoccupaient même plus du tout de scrutin chez nous...(Soit dit au passage, c'est exactement ce même type de verrouillage de processus électoral que nous vivons sur la Terre de nos Aïeux depuis le 13 Janvier 1963 : date de l'ignoble assassinat du Père de la Nation togolaise, j'ai **nommé Sylvanus Kwami Epiphanio Olympio**).

¹ Cf. Robert Ajavon, *Naissance d'un Etat Africain : Le Togo. Lumières et Ombres 1951 – 1958*. Ed. NEA, Lomé, 1959, p. 139.

² Cf. Jean Bidault, *in Union française et Parlement*, N° 94 de mai 1959, cote 4° P 268, pp. 13 – 18, 29. Quai Voltaire, Paris 7^e

Et pourquoi donc le cercle vicieux aura été brisé le 27 Avril 1958 ? Il fut rompu en cette date grâce à l'intervention directe de l'Organisation des Nations Unies. En vertu d'un Accord du 13 décembre 1946 qui fit du Togo un territoire sous tutelle de l'ONU et confié à l'administration de la France.

Et comment cela se passa-t-il concrètement ? C'est ce que nous allons rappeler dans les lignes qui suivent ici, en vol d'oiseau.

1. Du référendum des Nations Unies au Togo « britannique » à celui des Français au Togo sous leur mandat (1956)

Le 09 mai 1956, à l'approche de l'indépendance de la Gold-Coast prévue pour le 06 mars 1957, et sous la vive pression du Dr. Kwame (Francis) Nkrumah et de la Grande Bretagne, les Nations-Unies qui, jusque-là favorisaient la réunification des deux Togo intensément revendiquée par les authentiques patriotes de chez nous (CUT, JUVENTO et MPT), décidèrent maintenant d'organiser un référendum d'auto-détermination au Togo britannique. Objectif ? Savoir si les populations de cette partie du Togo « allemand » souhaitaient se fondre dans la Gold-Coast appelée à devenir indépendante (sous l'appellation du Ghana), ou rester en l'état jusqu'à une hypothétique indépendance du Togo « français ».

Les résultats de cette consultation populaire furent interprétés selon le principe démocratique au premier degré, à savoir « *un homme une voix* ». Or, les principales ethnies du Togo britannique, hormis les Ewé, avaient de tout temps lorgné vers la Gold-Coast où étaient enracinées leurs chefferies traditionnelles respectives... Elles optèrent ainsi, sauf les Ewé, pour leur intégration dans le Ghana indépendant... Voilà la raison pour laquelle tout le Togo britannique sera intégré dans le Ghana à compter du 06 mars 1957.

Et, au vu de cet état de choses, la France imposa au Togo sous son administration, en date du 28 Octobre 1956, un fallacieux référendum. En vertu d'un décret N° 56-848 du 24 août 1956 portant création d'un nouveau statut du territoire du Togo sous mandat français. Et ce, conformément à une loi N° 55 – 426 du 16 avril 1955 dite Loi Gaston Defferre.

Ce référendum servit de faire-valoir pour nous infliger une « **République Autonome du Togo** » baptisée « **Zotonomie Zinterne** » par l'ironie populaire togolaise toujours éminemment corrosive.

La *Zotonomie Zinterne* étant radicalement rejetée par l'écrasante majorité des Togolais, les Nations-Unies durent finir par envoyer dans le pays, en mai/juin 1957, une mission de son évaluation sur le terrain concret. Ce fut la mission Charles King qui induisit la décision de l'ONU de préconiser, sous sa supervision, la tenue d'élections au Togo sous administration française. Pour la mise en place d'une Assemblée Nationale habilitée à maintenir le territoire dans le giron de la France où à proclamer l'indépendance de notre Togo actuel. Il s'était donc agi, de fait, d'élections législatives/référendum !!!

À cet effet, une mission fut constituée et placée sous la houlette du Haïtien **Max H. Dorsinville**. À cet égard, notre aîné François Amorin était très ami à M. Amadou Mahtar M'BOW – qui deviendra Directeur Général de l'UNESCO. L'épouse de M'BOW est Haïtienne et parentée aux dirigeants de son pays à l'époque... Ces relations amicales et familiales furent mises à contribution pour amener... **Max H. Dorsinville** à faire vraiment... de son mieux... quant à sa mission en terre togolaise (d'où partirent bon nombre des ancêtres du Peuple haïtien...) **Car, s'il est vrai que Dorsinville ne devrait pas outrepasser les termes de référence de son mandat : consultation, supervision (et non organisation)**, nul ne peut, sans mauvaise foi, nier que le Haïtien Max H. Dorsinville aura, très intelligemment, tout mis en œuvre pour valablement et efficacement aider le peuple togolais à accéder à son indépendance... Poursuivons donc.

2. Le jour du scrutin : le 27 avril 1958

Voici virtuellement quinze bonnes années que les patriotes togolais radicaux luttent bec et ongles. Leur rêve visant la réunification des Ewé s'est terminé en queue de poisson ; celui portant sur la reconstitution du Togo tel que créé par les Allemands s'est évanoui comme une bulle de savon. Il ne leur reste plus que l'indépendance du Togo sous administration française, indépendance à laquelle ils tiennent comme à la prunelle de leurs yeux.

À cette fin, ils forment, de facto, un front uni sans faille : une union immaculée. Ils implorent les ancêtres défunts sacralisés auxquels ils consentent volontiers des sacrifices...

Ainsi donc, pour ces patriotes, le 27 avril 1958 (le 110^e anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage dans les possessions coloniales françaises)³ paraît un enjeu véritablement capital. Pour eux, le 27 avril 1958 ne saurait être autre chose

³ Hommage soit rendu au Franc-Maçonn Victor Schoelcher..., ainsi qu'aux esclaves insurgés eux-mêmes.

que le jour « J » : le Jour de leur vie, le Jour de leur raison d'être, le Jour où il est espéré qu'un soleil autre... se lève sur la Terre de nos Aïeux, le Jour de l'Ablodé...

a) Vue d'ensemble du scrutin

Les opérations de vote s'ouvrent et s'achèvent respectivement à sept et dix-sept heures. Les électeurs sont conviés à assumer leur devoir civique (en l'occurrence solennel !) dans 544 bureaux de vote essayés sur toute l'étendue du territoire. Comme l'indique le tableau ci-après.

Circonscription électorale	Nombre de bureaux de vote	
1. Commune de Lomé-Sud	9	
2. Commune de Lomé-Nord	9	
3. Lomé-Ouest	8	
4. Lomé-Est	10	
		36
1. Aného-Nord	12	
2. Aného-Ouest	11	
3. Aného-Centre	15	
4. Aného-Est	11	
5. Aného-Sud	18	
		67
1. Tabligbo-Est	11	
2. Tabligbo-Ouest	10	
		21
1. Tsévié-Nord	9	
2. Tsévié-Est	14	
3. Tsévié-Sud	8	
4. Tsévié-Ouest	8	
		39
1. Kloto-Nord	13	
2. Kloto-Centre	11	
3. Kloto-Sud	11	
		35

Circonscription électorale	Nombre de bureaux de vote	
1. Atakpamé-Sud	22	
2. Atakpamé-Nord	14	
		36
1. Akposso-Ouest	9	
2. Akposso-Est	17	
		26
Notsé	17	17
1. Sokodé-Centre	15	
2. Sokodé-Est	13	
3. Sokodé-Ouest	12	
		40
Bafilo	14	14
1. Bassar-Nord	9	
2. Bassar-Kabou	9	
3. Bassar-Sud	13	
		31
1. Lama-Kara-Sud	13	
2. Lama-Kara-Est	14	
3. Lama-Kara-Nord	12	
4. Lama-Kara- Ouest	11	
		50
1. Pagouda-Centre	12	
2. Pagouda-Ouest	9	
		21
1. Niamtougou-Est	8	
2. Niamtougou-Ouest	6	
		14
1. Mango-Nord	8	
2. Mango-Sud	10	
		18
Kandé	12	12
1. Dapaong-Nord	13	
2. Dapaong-Ouest	12	
3. Dapaong-Sud	12	
4. Dapaong-Sud-Est	15	
5. Dapaong-Nord-Est	15	
		67

Source : Max H.Dorsinville : *op.cit.*, annexe XIV, pp.1-2

Mais, dans un certain nombre de localités, surtout dans les zones rurales, l'ouverture des bureaux de vote est retardée pour cause de désorganisation matérielle. À la vérité, ***dans les régions rurales, des goulots d'étranglement sont apparus dans la mise sur pied des bureaux.*** Chaque bureau de vote devait normalement comporter quatre assesseurs au moins, choisis parmi les électeurs inscrits dans la circonscription donnée, sachant lire et écrire. Or, dans certaines contrées, trouver des personnes en nombre adéquat et remplissant cette dernière condition posa problème...

De surcroît, dans quelques circonscriptions, des lenteurs se font jour au niveau de la procédure de vote, une quantité appropriée d'isoloirs n'ayant pas été prévue.

C'est ainsi que, dans la circonscription de Notsè, on ne compte que dix-huit isoloirs pour un besoin réel de cinquante-huit (!).

Dans l'Akposso, les 1400 électeurs ont dû se contenter des deux seuls isoloirs mis à leur disposition, au lieu des cinq requis. En outre, pour émarger après le vote, on devait chercher le nom de l'inscrit sur la liste qui ne suivait ni l'ordre alphabétique, ni la chronologie des inscriptions... De plus, l'entrée et la sortie des bureaux de vote n'étant pas bien organisées, on assistait à des engorgements et à des bousculades.

Si bien qu'à l'heure prévue pour la fermeture du scrutin, un nombre important de personnes n'auront pas encore pris part au vote. Par exemple, dans le cercle de Tsévié, au bureau de vote placé à l'école de Kpali (circonscription de Tsévié-Est), sur 1 300 électeurs inscrits, seuls 689 auront pu déposer leur bulletin dans l'urne.

À deux endroits dans l'unité électorale de Lomé, toujours en raison du retard et de la crainte de ne pas pouvoir voter, des affrontements se produisent entre les responsables des bureaux et les électeurs.

À Bè (circonscription électorale de Lomé-Est), des électeurs accusent le président du bureau d'entretenir ce retard, l'attaquent et le blessent à la tête. Il a donc fallu y installer un peloton de gardes chargés de canaliser et de contenir la foule, en vue de prévenir toute échauffourée.

À Lomé-Ouest, plus exactement à Akoto-Avoémé, du fait de quelques blessés légers, la gendarmerie a dû recourir à plusieurs arrestations⁴.

⁴ Cf. Max H. Dorsinville, Rapport de mission, pp. 160-168.

Assurément, Léopold Sédar Senghor n'appartient pas à mes maîtres à penser ; mais, lorsqu'à juste titre, il prône la méthode et l'organisation, je l'applaudis volontiers des deux mains... Au demeurant, j'ajoute la rationalité.

b) Contrôle des Nations unies et entraves à la liberté de vote

Ce dimanche 27 avril 1958, la mission onusienne se doit de braquer l'entière attention sur le déroulement des opérations de vote.

Mais nous avons compté 544 bureaux pour 32 observateurs, soit, en moyenne, 17 postes par personne. Cela implique moult navettes entre bureaux et, pire, entre circonscriptions électorales.

Quels sont les objectifs essentiels de tels mouvements ? Primo, avoir un panorama le plus complet possible du défilement du scrutin. *Secundo*, prévenir les incidents aux points les plus névralgiques, c'est-à-dire là où des accrocs majeurs et/ou des irrégularités graves sont à redouter. Ce qui commande une présence physique des observateurs sur le terrain, pour une supervision très étroite. Et ce, d'autant plus qu'il est indispensable de prendre des notes pour le rapport du Commissaire des Nations Unies.

N.B. Max H. Dorsinville lui-même s'investit activement alors dans des tournées aux niveaux des subdivisions d'Aného et de Tabligbo, ainsi que des cercles de Tsévié et de la commune de Lomé.

Les irrégularités et entraves au bon fonctionnement du vote que nous relatons ci-après constituent certes des cas particuliers eu égard à la totalité du territoire. N'empêche qu'ils reflètent bel et bien un certain état d'esprit et des pratiques qui n'ont guère manqué de frapper l'observateur le moins averti...

(i) Mise en défaut du marquage au pouce et votes multiples⁵

Le rapport Dorsinville livre les cas observés surtout dans les circonscriptions de Tsévié-Est, de Davié et de l'Akposso-Ouest.

a) Dans la circonscription de Tsévié-Est

Ici, plusieurs électeurs se sont présentés au bureau de vote avec des traces d'encre à la racine de l'ongle du pouce gauche... Auront été témoins oculaires de ces forfaits trois journalistes étrangers et Max H. Dorsinville en personne. *Ces témoins auront visité la maison privée à Tsévié où tout le nécessaire avait été installé pour le*

⁵ Cf. M. H. Dorsinville, *idem*, pp. 167-168.

*nettoyage frauduleux de l'encre indélébile : baquets et détersifs. Dans cette maison allaient un certain nombre de gens utiliser le matériel mis à leur disposition pour faire disparaître le marquage au pouce. **Dans l'après-midi du 27 avril 1958, Max H. Dorsinville aura par lui-même la preuve de cette fraude éhontée en surprenant deux individus qui se pointèrent au bureau de vote avec des traces d'encre au doigt.***

b) Davié

Davié se trouve sur la route qui mène de Lomé à Tsévié, un peu au Sud de cette dernière ville. Le 27 avril 1958, ayant ouï-dire que des fraudes électorales s'y pratiquaient, les frères **Christian (professeur) et Barthélémy (avocat) d'Almeida en informent Christian Wossinou Quacoe (représentant du Jeune Togo et de la FEANF au territoire) et lui suggèrent d'agir.** Celui-ci acquiesce. Et un groupe composé de John Badohoun, Bertin Mensah et Christian Wossinou Quacoe lui-même, se rend à Davié, en voiture *VW Coccinelle*.

Effectivement, la fraude battait son plein ici. **Plus concrètement, l'encre censée indélébile ne l'était point... Christian Quacoe intervient énergiquement, comme il se doit, avec son courage physique habituel.**

Sur ces entrefaites, une bande de gens armés débarquent du village (fief des réformistes !). Ne voulant pas fuir comme une brebis galeuse, **Christian Wossinou Quacoe se retrouve tout seul face à la lâche agression de cette misérable meute... Il est grièvement blessé : déplacement de la vésicule biliaire. Il crache du sang...**

Les docteurs Albert Franklin et Valentin Vovor recommandent vivement son évacuation sanitaire d'urgence sur Paris.

Cependant, **en dépit de son inquiétant état de santé, le représentant du Jeune Togo et de la FEANF décide de s'arrêter à Bamako (Mali) aux fins d'y informer Alex G. Mivêdor de la situation politique qui prévalait dans notre pays. (Il convient d'ajouter ici qu'Alex G. Mivêdor était l'un des meilleurs militants du Jeune Togo et du patriotisme togolais à l'époque...).**

Et ce sera d'un lit d'hôpital que Christian W. Quacoe fera son rapport de mission au Jeune Togo/FEANF. **Il aura traîné, toute son existence, les séquelles de la blessure infligée par de minables malfrats le 27 avril 1958 à Davié...⁶**

⁶ Ces précisions m'ont été fournies par mon cousin Christian Wossinou Quacoe lui-même, en date du 8 juin 1998.

c) À Tomégbé (Akposso-Ouest)

Dans cette contrée, une cinquantaine de cartes surchargées, dont les numéros correspondaient à ceux d'inscription de personnes qui n'avaient pas reçu de carte, fut saisie. De plus, les rapports des observateurs onusiens signalaient que le marquage du pouce gauche n'avait pas été opéré de façon systématique. Ou que toutes les précautions n'avaient pas été prises en vue d'obtenir un marquage adéquat : ongle non trempé jusqu'à la racine, temps de séchage trop bref.

(ii) Atteintes flagrantes à la liberté et au secret du vote

À ce propos, en date du 2 avril 1958, les autorités togolaises écrivaient au Commissaire des Nations Unies :

« (...), le gouvernement togolais estime : Que ce risque d'atteinte au secret du vote est pratiquement inexistant : aucun individu, ne pouvant exercer en 1958 dans la République du Togo sur un autre individu, un ascendant tel qu'il puisse obtenir de ce dernier une aliénation aussi importante de la liberté de choix ».⁷

Mais cette profession de foi ne résistera pas à l'épreuve de la réalité. En effet, le jour du scrutin, les observateurs remarqueront que le choix n'est pas laissé aux électeurs dans certains cas, et que diverses pressions sont exercées sur des électeurs aussi bien dans le Sud que dans le Nord du pays.⁸

a) À Aného

Au bureau de vote installé à la mairie de cette ville, le Régent d'Aného, Abalovi Raphaël Lawson-Savado, nonobstant la présence en personne du commissaire onusien sur les lieux, demandait aux électeurs de choisir le bulletin (rose) du **Parti Togolais du Progrès**. Et il aura fallu deux vigoureuses interventions de Max H. Dorsinville pour que le Régent dégagât le bureau.

Par ailleurs, dans trois autres postes de vote de la circonscription d'Aného-centre, les observateurs des Nations Unies auront relevé la présence de chefs traditionnels incitant les électeurs à utiliser le « *bon bulletin* », c'est-à-dire le bulletin rose.

⁷ Cf. M. H. Dorsinville, *op. cit.*, p. 169.

⁸ Cf. M. H. Dorsinville, *idem*, pp.169-172.

b) Dans la circonscription d'Atakpamé-Sud

Le Premier Ministre Nicolas Grunitzky se présente dans cette circonscription. (Nous savons qu'il est de mère et natif d'Atakpamé...) Alors, le chef coutumier d'ici, considérant que les électeurs de sa localité sont « *ses enfants* », leur intime l'ordre de choisir uniquement le bulletin rose. Tant et si vrai qu'une femme qui osa transgresser la consigne dudit chef se verra séquestrée pendant plusieurs heures et ne sera remise en liberté que grâce à l'intervention remarquée d'un observateur onusien.

c) À Gblainvié (Tsévié-Est) et dans les circonscriptions de Lama-Kara, Pagouda, Niamtougou et Dapaong, des chefs traditionnels et d'autres personnes influentes s'évertuèrent à orienter le vote de leurs concitoyens.

d) Dans la circonscription de Tabligbo, à Kouvé plus exactement, ***le Chef Michel Ayassou, candidat du PTP, ira jusqu'à se livrer à des menaces directes à l'endroit d'un membre de la mission de consultation et de supervision des Nations Unies dont la voiture est lapidée (!)***. Et ce, parce que cet observateur tenait à faire voter des électeurs proches du CUT que Michel Ayassou voulait à tout prix écarter du scrutin.

On imagine dès lors aisément ce que furent, en réalité, les « consultations populaires » (boycottées par les radicaux) entre 1951 et 1958...

Mais, au total, et en dépit de toutes ces turpitudes que nous venons de relater, ***d'une façon générale le scrutin du 27 avril s'est déroulé dans un calme et un ordre somme toute louables. Dans la plupart des régions et des bureaux de vote les électeurs firent preuve de discipline.***⁹

3. Les résultats du scrutin du 27 avril 1958

Il est rare qu'un miracle attendu se produise. ***Mais celui de ce dimanche 27 avril 1958, au crépuscule, était trop intensément espéré par les patriotes radicaux togolais pour qu'il refusât de se manifester. Et, au grand étonnement des intéressés eux-mêmes, il se produisit.*** Robert Ajavon écrira plus tard : ***« Nous avons été balayés. Ce fut, à la grande surprise de nos vainqueurs, un véritable raz-de-marée. »***¹⁰

⁹ Ginette Ayélé Kponton, De la décolonisation au Togo p. 323. Voir également Max H. Dorsinville, *op. cit.*, pp. 170-172 et 183-187

¹⁰ Robert Ajavon, *op. cit.*, p. 139

Quand on se souvient de la hargne avec laquelle ce personnage combattit ses adversaires politiques, *on doit se dire que le patriotisme togolais, réellement, vécut son apothéose ce 27 Avril 1958.*

Robert Cornevin, lui, dira : « **C'est une victoire pour le CUT et pour la Juvento. C'est surtout la victoire de Sylvanus Olympio.** »¹¹ **Je complète. C'est, plus fondamentalement, la victoire du Peuple togolais tout court. (Godwin Tété).**

Quant aux gagnants eux-mêmes, ils pensent que leurs défunts ont voté pour l'indépendance, pour l'Ablodé. Car, en Afrique, « *Les morts ne sont pas morts* » (Ecrivain sénégalais Birago Diop).

En effet, **Le 27 avril 1958, au coucher de l'astre solaire, contre tous les pronostics, voici qu'un soleil autre, un soleil du devenir du Togo, se lève sur la Terre de nos Aïeux.** Oui, le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants. Sur les 46 sièges, ont obtenu :

Formation politique	Nombre
CUT	29
PTP.....	3
UCPN.....	10
INDEPENDANTS.....	4
TOTAL.....	46

¹¹ Robert Cornevin, *Le Togo nation-pilote*, Ed. Nouvelles Editions Latines, Paris 1963, p. 117.

Ces 46 sièges sont répartis comme ci-après.

Répartition des sièges

Cercle de Lomé	4
Cercle de Tsévié.....	4
Subdivision Aného	5
Subdivision Tabligbo.....	2
Cercle de Kloto	3
Subdivision d'Atakpamé.....	2
Subdivision de Notsè	1
Subdivision de l'Akposso	2
Subdivision de Sokodé	3
Subdivision de Bafilo	1
Cercle de Bassar	3
Subdivision de Lama-Kara.....	4
Subdivision de Niamtougou.....	2
Subdivision de Pagouda	2
Subdivision de Mango	2
Subdivision de Kandé	1
Cercle de Dapaong	5
Total	46

Source : M. H Dorsinville : *op. cit.*, annexe II, p. 7.

Interrogé par le journal « *The Reporter* » du 10 juillet 1958, p. 21, Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio répond : « ***With all the information I had on electoral frauds, I thought we might get twenty seats, twenty-one at most.*** » « ***Avec tous les renseignements que je possédais concernant les fraudes électorales, je pensais que nous aurions remporté 20 sièges, 21 tout au plus.*** » Les députés élus figurent au tableau suivant :

Liste des députés proclamés élus par la commission de recensement des votes

Circonscriptions électorales	Noms et prénom(s)	Etiquette politique
LOME SUD	FREITAS J. Paulin	CUT
LOME NORD	AKOUÉTÉ Paulin	INDÉPENDANT
LOME OUEST	AKAKPO André	CUT
LOME EST	SANTOS Anani	CUT
TSEVIÉ NORD	GUEDZÉ Paul	CUT
TSEVIÉ EST	FIAWOO Emmanuel	PTP
TSEVIÉ SUD	SAVI de TOVÉ Jonathan	CUT
TSEVIÉ OUEST	SOKPOR Koffi Jean	CUT
ANEHO NORD	CHARDEY Francis	CUT
ANEHO OUEST	ANANI Kouassi	CUT
ANEHO EST	AGBOH T. Augustin	CUT
ANEHO SUD	Fio ABGANO II	CUT
	KPONTON Emmanuel	CUT
TABLIGBO EST	GNININVI Jean	CUT
TABLIGBO OUEST	AYASSOU Michel	PTP
KLOTO NORD	GASSOU A. Ernest	CUT
KLOTO CENTRE	Dr KPOTSRA Gerson	CUT
KLOTO SUD	TSOGBÉ K. Joseph	CUT
ATAKPAMÉ SUD	GRUNITZKY Nicolas	PTP
ATAKPAMÉ NORD	KOLOR Clément	CUT
AKPOSSO EST	ABALO Firmin	CUT
AKPOSSO OUEST	AFOLA Y. O. Philippe	CUT
NOTSÉ	DOH Albert	CUT
SOKODE CENTRE	AROUNA Mama	CUT
SOKODE EST	BRASSIER Paul	INDÉPENDANT
SOKODE OUEST	HAINGA Simssi François	CUT
BAFILO	GBLAO Esso	CUT
BASSAR NORD	GBÉGBÉNI Nanamalé	UCPN
KABOU	MOUMOUNI Mama	CUT
BASSAR SUD	TCHÉDRÉ Michel Tidjin	CUT
LAMA-KARA SUD	PALANGA Djobo Benoît	UCPN
LAMA-KARA EST	BATCHASSI François	INDÉPENDANT
LAMA-KARA NORD	AGBA Marcel	UCPN
LAMA-KARA OUEST	KPATHA Albert	UCPN
PAGOUDA CENTRE	BLAKIMÉ Valentin	UCPN
PAGOUDA OUEST	MÉATCHI Antoine	UCPN
NIAMTOUGOU EST	YWASSA B. Léonard	UCPN
NIAMTOUGOU OUEST	AISSA Clément	UCPN
MANGO NORD	DJANGBEDJI Koukoura	UCPN
MANGO SUD	KOKOUSSAYA Emmanuel	UCPN
KANDE	POLO Kparou	INDÉPENDANT
DAPAONG NORD	DJIMONGOU S. Raphaël	CUT
DAPAONG OUEST	YOUMA Mogoré Joseph	CUT
DAPAONG SUD	DJAGBA Laurent	CUT
DAPAONG SUD-EST	NAHM Tchougli Pierre	CUT
DAPAONG NORD-EST	OUMOROU Yempagou	CUT
	YANDJA	CUT

Source : M. H. Dorsinville, *op. cit.*, p. 178.

Vu l'importance des élections-référendum du 27 avril 1958, nous reproduisons, comme suit, les détails du recensement des votes tels qu'établis par la commission y relative.

La course contre la montre des autorités franco-togolaises (que nous avons mentionnée) en vue de sauver la République Autonome et surtout de précipiter la levée de la tutelle ne s'est pas arrêtée. Le statut institué par le décret n° 56-847 du 24 août 1956 aura été, entre-temps, modifié par le décret du 15 février 1958 **conférant aux gouvernants togolais la quasi-totalité des attributs de la souveraineté interne. Faisant passer la République Autonome du Togo à la « République Togolaise ». Rien n'y a fait. Les résultats du 27 avril 1958 dissipent toute ambiguïté. Car la consultation de cette date historique équivaut à un référendum dont les termes seraient : autonomie interne, levée de la tutelle et intégration dans l'Union Française ; ou indépendance et levée de la tutelle.**

La deuxième alternative a gagné à plus de la majorité absolue : 29 voix contre 17¹².

Nicolas Grunitzky, Premier Ministre et leader de la coalition PTP/UCPN, ne l'emporte que de très peu : 5 378 voix contre 5 102 à son rival Patrice Patsch du CUT. Robert Ajavon, sénateur, président de la Chambre des députés sortante, personnalité influente du PTP, est battu à Notsé où il n'a recueilli que 1 698 voix contre 6 934 à Albert Doh (dit Albert FAO) du CUT. Fousséni Mama, leader charismatique de l'UCPN, Conseiller de l'Union Française, ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, perd son siège ; à Bafilo, c'est un candidat pourtant moins connu que lui, Eso Gblao, qui le bat par 2 233 voix contre 1 434. À Lomé, Pedro Olympio du MPT n'obtient que 712 voix, cependant que le cutard Paulin Freitas s'en adjuge 6 434 (!)

Par ailleurs, le syndicaliste Sèvi Paulin Akouété, sous l'étiquette « *indépendant* » mais intimement lié au CUT, regroupe 4 444 voix sur son nom. Dans le cercle d'Aného, le ministre de la Santé publique, Simon Kpodar, et le chef du canton de Vogan, Jacob Kalipé – personnage haut en couleur – ne sont pas réélus.

À Sokodé-Centre, c'est le tour de Derman Ayéva, frère du Chef supérieur des Kotokoli, ex-président de l'*Assemblée territoriale du Togo*, de s'éclipser. De même, à Dapaong, le chef de Bombouaka, Matéyendou Sambiani, s'efface en faveur de *Laurent Djagba... (Lequel grand patriote Laurent Djagba périra plus tard atrocement*

¹² Encore que l'indépendant Sèvi Paulin Akouété appartenait à la mouvance radicale... On devrait donc dire, au minimum, 30 voix contre 16.

torturé par les sbires stipendiés de la dictature qui s'est abattue sur notre pays depuis le 13 Janvier 1967...)

Parmi les rangs du PTP, sont réélus, en plus de Nicolas Grunitzky, Emmanuel Fiawoo à Tsévié, Michel Ayassou à Tabligbo-Est, Benoît Palanga, Chef Supérieur des Kabyè, et Nanamalé Gbégbéni.

De fait, les radicaux et les réformistes occupent, dans la nouvelle Assemblée législative du Togo, respectivement 32 et 14 sièges, soit 70% et 30%. Si maintenant nous essayons de comparer les résultats du 27 avril 1958 à ceux des élections de 1946 et 1951, nous aboutissons, s'agissant de la répartition des voix recueillies par Martin Aku, aux données suivantes :

Circonscriptions	1946	1951
Lomé-Tsévié	76,2	61,0
Aného	81,4	26,8
Kpalimé	72,7	78,2
Atakpamé	61,2	48,9
Sokodé – Bassar – Lama-Kara	64,6	33,5
Mango	83,1	38,7

Tandis qu'aux diverses consultations qui sont intervenues après celles-là, l'UCPN emporte les 15 sièges sur 15 dans le nord du pays. En 1955 et 1956, les radicaux s'étant abstenus, les réformistes eurent une plus grande latitude d'action. En 1958, une partie des statistiques du nord appelle réflexion. Plus précisément, l'intégralité du cercle de Dapaong (où l'on avait déjà consigné 40% des bulletins blancs contre le statut de la RAT, en 1956) bascule au CUT, tandis qu'à Sokodé, fief de Derman Ayéva, ce même parti enlève les $\frac{3}{4}$ des sièges, et les $\frac{2}{3}$ à Bassar...

On a beaucoup épilogué sur les raisons de ce renversement spectaculaire au soir du dimanche 27 avril 1958. C'est ainsi qu'un anonyme écrit : « **Les causes profondes de l'échec gouvernemental sont diverses mais la plus grande concerne l'immobilisme du gouvernement togolais au pouvoir depuis 18 mois, insuffisamment préoccupé des problèmes économiques vis-à-vis desquels bien des ministres n'ont eu trop souvent que des préoccupations personnelles ou familiales.** »¹³

¹³ Anonyme, « Succès nationaliste massif au Togo » (in *Marchés Tropicaux de mai 1958*, p. 1165). Voir aussi : Kodjo Koffi, *op. mentionné ci-après*, pp. 40-41, et L. N. Gayébor, *Les Togolais face à la colonisation*, pp. 209-211.

Ginette Ayélé Kponton ajoute : « *En outre nous pensons que la trop grande assurance des députés progressistes d'être réélus à joué en leur défaveur.* »¹⁴

Pour ma modeste part, il n'y a nullement lieu d'être un archange de la politologie, ni de se tourmenter de midi à quatorze heures pour comprendre la magistrale leçon du 27 avril 1958. Pour moi, trois raisons essentielles éclairent le retournement de situation au soir du 27 avril 1958 :

- a) ***Les radicaux étaient, dès les premiers pas de la longue marche du Togo à son indépendance, de toutes les façons, largement majoritaires dans le pays.*** Et s'ils étaient écartés des « affaires » de 1951 à 1958, c'est à cause de la volonté délibérée du gouvernement français et des manigances que ce dernier à mises en œuvre pour asseoir cette volonté ! C'est, ensuite, du fait des abstentions des radicaux aux diverses élections. *À juste titre au demeurant...*
- b) ***Les malversations de l'Administration coloniale et de ses amis réformistes locaux, les incidents sanglants et mortels des 23 août 1951 et 13 avril 1958 à Vogan, à Mango et Pya-Haut les 20 et 22 juin 1957, à Sikpé-Afidégnon le 13 avril 1958, etc., ont fini par se retourner contre leurs auteurs.***
- c) ***Mais, l'explication la plus plausible, la plus fondamentale, est que les « résultats » des consultations populaires opérées dans le territoire entre 1951 et 1957 ne correspondent guère à la réalité sociologico-politique du pays. Ces « résultats » ne traduisent que la volonté de la France de maintenir le Togo dans l'Union Française. Ils ne traduisent que des parodies de consultations populaires.***
Dira-t-on que les « élections législatives » du 21 mars 1999 au Togo relèvent le vœu profond de l'écrasante majorité des Togolais ? Bien sûr que non ! « On peut tromper une partie du peuple une partie du temps ; mais on ne saurait tromper tout le peuple tout le temps » (Abraham Lincoln). Ce qui allait dramatiquement bouleverser la praxis coloniale et colonialiste en avril 1958, c'est la supervision (ô combien active et efficiente !) de l'Organisation des Nations Unies.

Au reste, et à ce sujet, voici quelques extraits d'un article de Jean Bidault :

« *Le ministre de la France d'Outre-mer devait, le 2 janvier 1957, devant la 4^e Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, renforcer l'interprétation politique tirée du référendum dans le sens d'un rejet de l'indépendance, en précisant qu'il avait été convenu que le bénéfice du statut du 24 Août, déjà entré en*

¹⁴ *Op. cit.*, p. 330.

application, "**serait resté en vigueur même si le référendum avait été négatif**" et **que** la volonté des populations s'était, en conséquence, manifestée en pleine connaissance de cause.

On se demande, dans ce cas, pourquoi l'on n'avait pas également proposé distinctement à leurs suffrages la tierce solution d'une abrogation du régime de tutelle ouvrant l'accès à une indépendance promise corollairement.

On le comprend depuis **les élections du 27 avril 1958**, qui contrairement aux prévisions des autorités locales, ont, cette fois sous le contrôle des Nations unies et alors au suffrage universel, permis aux populations, peu rompues aux subtilités du droit, de se prononcer **pour ou contre l'indépendance**, ce mot magique dont les candidats patronnés par M. Sylvanus Olympio avaient fait l'alpha et l'Omega de leur programme. »¹⁵

Néanmoins, la présence des observateurs de l'ONU, le fait que le suffrage universel jouait pour la première fois, les instructions ministérielles de Paris également, ont finalement conduit à garantir **une liberté assez grande, si l'on en juge par les résultats**. Ceux-ci auraient sans doute pu se traduire par un raz-de-marée d'une plus grande ampleur encore, si n'avaient joué les réflexes de conservation et d'autodéfense des partis au pouvoir et de l'autorité de tutelle fondant sur eux la poursuite de la politique franco-togolaise. »

Peu importe, les urnes ont, nonobstant pressions, manœuvres et subterfuges, rendu un verdict qui ne laisse place à aucune contestation sur le sens **qu'il faut attribuer** à l'expression populaire. »¹⁶

Kodjo Koffi confirme : « Les résultats des élections au Togo sont bien souvent inattendus quand elles sont libres.

(...)

Aux heures les plus sombres de la période totalitaire, l'enthousiasme obligatoire des foules aux grands-messes du culte de la personnalité, la généralisation des pratiques de délation, la course aux prébendes ont pu donner une piètre image des Togolais. En fait, dès que le sursaut de la révolte les a libérés de la peur, ils ont révélé une conscience et une maturité politiques qui en imposent à l'observateur. On sait que ce n'est pas là un phénomène nouveau : façonnés par toutes les ruptures d'une histoire coloniale singulière, les Togolais, dès qu'ils ont pu s'exprimer – c'est-à-dire dès les élections de 1945 – ont toujours su manifester avec

¹⁵ Jean Bidault, article cité dans notre livre la Palpitante quête de l'Ablodé, p. 15.

¹⁶ *Idem*, p. 16.

beaucoup de clarté leur choix, si surprenant que celui-ci ait pu paraître vu de l'extérieur. On peut être sûr que, malgré les périodes d'abattement que leur infligent des échecs successifs dus à un rapport de force trop défavorable, ils continueront. Un peuple si constant dans l'affirmation de sa volonté est incontestablement mûr pour la démocratie. Même s'il sait s'incliner devant la violence aussi longtemps qu'il ne peut faire autrement, il finira bien par gagner »¹⁷.

Non ! Aucun peuple au monde ne préfère l'esclavage à la liberté lorsque la possibilité de choisir lui est franchement offerte...

*Oui ! « Les faits sont les faits ; hors d'eux tout est chimère ».*¹⁸

4. Réactions populaires au lendemain du 27 avril 1958

Dans tout le pays, durant plusieurs jours, on fête l'ABLODÉ. Une indescriptible explosion d'allégresse s'empare du peuple. Il faut se reporter à l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis d'Amérique le 31 janvier 1865 pour se faire une idée approximative de ce débordement de jubilation.

Les vannes des cœurs sont littéralement débloquées, et le flot de joie qu'elles libèrent n'a d'égale que la surprise apportée par l'ampleur de la victoire...

Mais voilà, cette victoire a été attendue très longtemps, trop longtemps. Elle a été trop souvent contrariée, retardée par les réformistes... Au cours de cette pénible attente, où les patriotes radicaux auront subi, nous l'avons suffisamment évoqué, toutes sortes de répressions, de brimades, de vexations possibles, des rancœurs, des rancunes se sont entassées. **On ne doit donc point s'étonner de voir aujourd'hui la colère populaire se déchaîner parallèlement à la joie populaire...**

Alors, à maints endroits à travers le territoire, on va assister à des actes de vengeance, à des règlements de comptes : bastonnades, chasse aux sorcières, mise en fuite de réformistes coupables d'excès de zèle, destruction de maisons, etc.¹⁹.

Si bien que « Le 16 mai 1958, la Chambre des députés vota à l'unanimité l'investiture du Premier ministre, Sylvanus Olympio. À cette occasion, il ne cacha pas ses appréhensions au sujet de deux problèmes qui pourraient compromettre la victoire fraîchement acquise. D'une part, les règlements de comptes qui éclataient dans certaines régions du pays et qui étaient contraires à la tradition de non-violence de l'ABLODÉ respectée par les nationalistes tout au long de la lutte malgré les

¹⁷ Kodjo Koffi, Togo, *Les Deux ruptures de la coopération* (1993-1998) (in *Afrique Contemporaine*, mars 1999), pp. 10 et 12 du texte saisi mais encore inédit.

¹⁸ Jean Bidault, *idem*, p. 15.

¹⁹ Cf. Hermann Attignon, *op. cit.*, pp. 61-62.

exactions dont ils avaient été l'objet. À cet égard le Premier ministre déclarait : « Je ferai un pressant appel à tous nos compatriotes sans distinction de parti, à travers vous les élus, pour leur demander d'écarter toute pensée de vengeance, car il me semble qu'il n'appartient qu'à Dieu seul de venger ceux qui ont été victimes des errements humains. Le Togo a besoin de tous ses enfants pour travailler à sa libération complète du joug colonialiste. Ensemble nous allons rebâtir notre patrie sur une fondation solide durable. »²⁰

Cet appel reste pratiquement lettre morte. À telle enseigne que Robert Ajavon et Frédéric Brenner doivent gagner la France ; Simon Kpodar, lui, prend la route du Ghana ; tandis que Nicolas Grunitzky et Ayélé Santana se réfugient au Dahomey (République du Bénin). Et ce, entre autres...

Des foules nombreuses, vêtues de blanc et enduites de poudre de kaolin (signe de victoire) inondent les rues, chantant et dansant. Des voitures et des bicyclettes arborant des drapeaux blancs envahissent les principales artères de la capitale. **Bref, le Togo est sur les places publiques.** Le clou se situera au 1^{er} mai 1958. Ce jour de la fête du travail, **la population de Lomé, cercueil au vent, simule l'enterrement de Robert Ajavon**, puis elle organise un pique-nique monstre, grouillant, dans la cocoteraie de Pa Augustino de Souza, à Bè ; le tout en blanc.

À Aného, une bagarre oppose des jeunes gens chantant l'ABLODÉ à des agents de police faisant usage de leurs matraques... De même, à Tsévié, des échauffourées éclatent le 30 avril 1958. Insérons ici quelques parenthèses.

(i) **Ma réaction à la victoire du 27 avril 1958**

A partir de l'indépendance du Ghana (6 mars 1957), nous, étudiants d'Afrique Noire en Europe, voyions que d'importants changements allaient intervenir sur notre continent. Cette perception contribua à la création du *Parti Africain de l'Indépendance (PAI)* qui vint au monde au cours de l'été 1957.

Durant l'automne de cette même année, le PAI, **dont je suis membre fondateur**, me demanda d'aller en Tchécoslovaquie, **pour la formation qu'exigeaient les tâches qui nous attendaient en notre qualité de militants révolutionnaires d'avant-garde...** Je débarquai dans le pays de *Franz Kafka* en octobre 1957. Ce fut donc à Marienbad que la nouvelle de la victoire du patriotisme togolais en date du 27 avril 1958 me parvint. *Sans le vouloir, je versai de chaudes larmes de joie...* J'éprouvais une terrible nostalgie de mon pays que je n'avais pas

²⁰ Cf. Gilchrist S. Olympio, *Mon combat avec et pour le peuple togolais*, p. 47

revu depuis onze bonnes années consécutives. **Ma nostalgie gagnera en épaisseur lorsque je recevrai, de l'aîné Kwaovi Gabriel Johnson (dit « Tsitsa Gabi »), une photographie qui à son verso porte : « Un aspect de la Fête de Libération nationale « ABLODÉ » à Lomé, juillet 1958.**

**À mon ami Kobli
Kwaovi G. Johnson
19/09/1958**

J'ai religieusement conservé cette photographie que j'ai insérée dans mon ouvrage *Histoire du Togo*. La palpitante quête de l'ABLODE, édition de 2012, p. 767.

Alors, le 10 mai 1958, je pris ma plume et consignai ce qui était venu à mon esprit et à mon cœur sous la forme de l'article qui figure en annexe XXVI de La palpitante quête de l'Ablodé : **Et maintenant...** À plus d'un égard, il est demeuré valide à ce jour. Que le lecteur veuille alors bien y jeter un tout petit coup d'œil...

(ii) Le patriotisme togolais en tant que phare

Ainsi donc, il n'y a nul doute que le *NON* catégorique du peuple togolais en date du 27 avril 1958 à l'impérialisme et au colonialisme aura contribué à inspirer le retentissant *NON* du 28 septembre 1958, d'Ahmed Sékou Touré, au général Charles de Gaulle. Ce que Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio rappellera dans son discours du 27 avril 1960 : « *Nous avons l'honneur d'avoir été parmi les premiers à l'affirmer hautement et à demander une modification fondamentale de notre régime politique. Peu à peu nos idées se sont répandues, se sont précisées, et, si d'autres pays ont atteint avant nous le but que nous touchons aujourd'hui, j'ai la conviction que c'est un peu grâce au Togo.* »²¹

(iii) Réponse à une interrogation

Depuis le milieu des années quatre-vingts, il m'est plus d'une fois arrivé d'entendre des jeunes Togolais dire : « *Mais pourquoi Sylvanus Olympio n'a-t-il pas proclamé l'indépendance du Togo immédiatement ?* »

Voici mon humble contribution à la formulation de la réponse à cette interrogation :

- a) **Tout d'abord la revendication de l'« indépendance immédiate », qui est une revendication politique juste..., ne signifie nullement une**

²¹ Cf. Robert Cornevin, *Histoire du Togo*, Paris, 1969, p. 401.

indépendance à proclamer sans aucune espèce de délai, sans aucune forme de procès !

- b) En avril 1958, Sylvanus Epiphanio Kwami Olympio avait presque 56 ans. Il était donc un homme que la vie et les luttes existentielles avaient déjà mûri et avisé. ***Il savait qu'en politique, la précipitation n'est jamais bonne conseillère...***
- c) Quand bien même il aurait voulu décréter l'indépendance le 28 avril 1958, il n'aurait pas pu le faire. Car, la levée de la tutelle des Nations unies – tutelle déléguée à la France, ***est soumise à un protocole formel tripartite (ONU-France-Togo) qui ne saurait souffrir un acte unilatéral de la part des nouvelles autorités togolaises.***
- d) En avril 1958, cela faisait sept années entières que les radicaux étaient écartés des « affaires » de leur pays. Il eût donc été pour le moins imprudent de proclamer d'emblée l'indépendance. ***Car alors la puissance administrante aurait eu la latitude de justifier... tout une gamme d'embûches qu'elle aurait pu semer sous les pieds du nouveau gouvernement togolais...***
- e) C'est pourquoi, confronté, d'entrée de jeu, à des contraintes qui le submergent de toutes parts – contraintes que découvre tout homme politique quand il monte au faite du pouvoir pour la première fois – notre Premier ministre recule la date de la proclamation de l'indépendance. ***(Qu'on se souviene de la « NEP » [Nouvelle Politique Economique] de Vladimir I. Lénine ; qu'on se rappelle l'ouvrage « Un pas en avant, deux pas en arrière » de ce grand stratège de la révolution. Oui, dans certaines circonstances, il peut apparaître sage de reculer pour mieux sauter...)***
- f) ***Une souveraineté internationale aussi chèrement conquise comme celle du Togo méritait d'être proclamée le plus solennellement possible, avec le maximum possible de faste. Mais cela exigeait des infrastructures qui faisaient défaut ; cela commandait une organisation qui, à son tour, appelait le temps qu'« il fallait laisser au temps » (François Mitterrand).***
Au demeurant, Vladimir Ilitch Oulianov dit Lénine aimait à répéter que la ***« Révolution passe des fois par des détours »***. *A bon entendeur, salut !*

(iv) Tableau synoptique des missions de visite des Nations Unies au Togo entre 1948 et 1958

Si l'on excepte la visite effectuée chez nous le 29 septembre 1959, par le Secrétaire général des Nations Unies *Dag Hammarskjöld*, d'une part, et la représentation de cette institution aux festivités marquant la proclamation de l'indépendance le 27 avril 1960, d'autre part, au total il y aura eu *six missions de visite de cette organisation au Togo entre 1948 et 1958*, ainsi que récapitulées dans le tableau ci-après.

Voilà donc, synthétisé, le cheminement par lequel l'Organisation des Nations Unies a accompagné la longue marche du peuple togolais au seuil de la proclamation de sa souveraineté internationale qui interviendra *le 27 avril 1960*. Mais c'est là tout une autre paire de manches...

Chef de mission	Objectif(s)	Période	Résultat(s)
(1) Khalidy (Irakien)	Etudier sur place la question de l'union des Ewé.	Novembre 1949. Rapport soumis en mars 1950.	<ul style="list-style-type: none"> Le problème des divisions ethniques touche également des ethnies autres que les Ewé

			<ul style="list-style-type: none"> • L'unification des deux Togo serait une étape essentielle vers l'autonomie ou l'indépendance. • Le nord du Togo dit britannique n'est pas favorable à l'unification.
(2) Peachey Roy (Australien)	Etudier sur le terrain la question de la réunification des deux Togo.	Août – septembre 1952	<ul style="list-style-type: none"> • Pas possible d'établir une forme particulière de réunification qui soit désirée par la majorité de la population togolaise. • Aucun changement administratif au Togo n'est justifié.
(3) Banerji S.K. (Indien)	Etudier sur place les principes d'organisation et de décompte d'un référendum d'autodétermination au Togo occidental.	Septembre 1955.	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement des circonscriptions électorales. • Adoption du principe de décompte global et non régional.
(4) Prieto Espinoza E. (Mexicain)	Superviser le référendum du 9 mai 1956.	Début janvier/ début mai 1956.	<ul style="list-style-type: none"> • Le décompte donne 58% de tout le territoire pour l'annexion à la Gold Coast ; 50, 50% des suffrages du Centre et du Sud rejettent l'intégration... • Le 20 mars 1957, le Conseil de Tutelle entérine l'annexe au Ghana...
(5) King Charles T.D. (Libérien)	Examiner sur place le fonctionnement réel du statut de la « République Autonome du Togo ».	Fin mai- Fin juin 1957.	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandation d'élections référendum pour le changement de l'Assemblée législative du Togo • Levée de la tutelle si la nouvelle Assemblée législative et la France le souhaitent, et donc accession à l'indépendance.
(6) Dorsinville Max H. (Haïtien)	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation • Supervision des opérations électorales du scrutin fixé au 27 avril 1958. 	Début mars- fin avril 1958. Rapport soumis le 30 juin de la même année.	<ul style="list-style-type: none"> • Les radicaux togolais l'emportent par un véritable raz-de-marée : 70% contre 30%. • Le Togo s'achemine vers l'indépendance proclamée le 27 avril 1960.

CONCLUSION

Ainsi donc, si la date du 27 avril 1960 est, de toute évidence, une date sacrée dans l'histoire de la Terre de nos Aïeux, il demeure de même évident que celle du 27 avril 1958 s'avère, elle aussi, hautement mémorable. **À la vérité, c'est celle-ci qui fonda celle-là !!!**

Oui ! Il y a 55 ans jour pour jour, le 27 avril 1958, le Peuple togolais cria haut et fort, jusqu'au firmament, qu'il n'est nullement un peuple de masochistes ; qu'il a tordu le cou à la « servitude volontaire ». Et il imposa ainsi, à jamais, son droit à la souveraineté internationale, à l'indépendance, à l'ABLODÉ !

Que ceux qui ont encore des oreilles entendent !

ABLODÉ ! ABLODÉ ! ABLODÉ NOGO !

Lomé, le 27 avril 2013

Godwin Tété